

رقم: 2025/H01

منشور إعلامي

قطاع المستشفيات

- قرار سحب

*Par Décision du Ministère de la Santé N° 0000051-03040000-20-2025 du 17/01/2025- د .
Le lot de la spécialité suivante est retiré du marché.

Code Produit	Libellé Produit	Lot à retirer	Fournisseur	Motif
353171	STOPALGIC 10mg/ml Sol.Inj.P.Perf. Bt 12Fl/100ml	24P0222 (EXP :08/2026)	LES LABORATOIRES MEDIS	« Défaut de qualité du produit : l'aspect trouble et couleur jaunâtre »
301997	STOPALGIC 10mg/ml Sol.Inj.P.Perf. Bt 1Fl/100ml			

Le retrait du commerce de ce lot doit se faire immédiatement et sans délai.

Le retour à la PCT doit se faire dans un délai ne dépassant pas les 45 jours à partir de la date de la présente circulaire.

عن الرئيس المدير العام
للصيدلية المركزية التونسية

Pharmacie Centrale de Tunisie
Mme JAZHM Bouissi Kamilia
Pharmacien Responsable Technique